



Formation PSUPE

FORMATION PREMIERS SECOURS D'URGENCE A LA PETITE ENFANCE (PSUPE)

Programme de la formation

Durant cette formation les thèmes suivants seront abordés :

1. Les premiers gestes d'urgence : Savoir analyser l'accident et comprendre le contexte

- Comment isoler l'enfant et le protéger d'un risque de suraccident
- Examiner l'enfant avec méthode et organisation
- Identifier les protocoles pour faire alerter les secours
 - Alerte des secours médicalisés et suivre le protocole interne de votre établissement
 - Qui alerter dans votre établissement. Que faire. Comment réagir.
- Assurer la protection des autres enfants, isoler les risques

2. Retour sur le principe du bilan vital chez l'enfant

- La notion de conscience et d'inconscience, déterminer les symptômes
- Déterminer s'il y a une présence ou non de ventilation

3. Prodiguer les premiers soins à un enfant en situation de détresse

- Conduite à tenir face à un saignement abondant
- Conduite à tenir devant un étouffement
- Comment réagir devant un enfant conscient avec des troubles ventilatoires
- Comment réagir devant un enfant/nourrisson inconscient mais qui respire
- Comment réagir devant une enfant/nourrisson inconscient en arrêt ventilatoire (avec défibrillateur, masque d'insufflation (BAVU et O2 si matériel)
- Comment réagir devant les plaies, brûlures, fracture et traumatisme crânien.

4. Comment réagir devant certaines pathologies infantiles et quelques gestes pratiqués

- Édème de quincke
- Coliques du nourrisson, La fièvre
- Difficultés respiratoires, Infection rhinopharyngée, Bronchiolite
- Gastro-entérite aigüe
- Erythème du fessier, Allergies
- Convulsions généralisées, les pleurs
- Purpura fulminans
- Petites plaies, bosses et éraflures...

5. Apport théorie 30% 70% de pratique (exercices pratiques de manipulation, mise en situation)

Dans le cadre de cette formation, nous pouvons vous accompagner dans le choix du matériel et vous guider pour le situer de façon judicieuse dans votre établissement. En complément de cette sensibilisation, la formation certifiante SST adaptée à la jeune enfance peut vous être proposée afin de mieux appréhender les situations d'accident dans votre établissement.

Référence réglementaire :

- Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants
- Décret n° 2021-1132 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels agréés
- Article R.422415 du Code du travail

Objectifs :

- Agir efficacement en cas d'accident et donner les premiers secours à des enfants en bas âge ou des bébés (0 à 8 ans)
- Être capable de maîtriser les risques liés à la profession, connaître les procédures et les protocoles internes de votre entreprise
- Savoir comment réagir sur les pathologies et petites blessures liées à la petite enfance
- Appréhender la notion d'urgence ressentie et d'urgence absolue chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson

Public concerné :

Tout public exerçant une activité avec des jeunes enfants et des nourrissons

Durée du stage :

Formation initiale de 7h (1 journée) pour un groupe de 4 à 10 stagiaires maximum. Recyclage tous les 24 mois maximum, durée 3h30

Pré-requis :

Maîtrise de la langue française

Intervenants :

Anciens sapeurs-pompiers de Paris, chef de garde d'incendie, Brevet de Prévention, SSIAP3 et moniteur de secourisme national et SST

Matériaux pédagogiques :

Documents projeté (PPT), exposés théoriques, cas concrets, Mannequins enfant et nourrisson Défibrillateur semi-automatique d'instruction avec patch enfant et nourrisson Support à l'issu de la formation

Lieu de la formation :

Au sein même de votre entreprise

Validation finale :

Feuille de présence, feuille d'évaluation, Une attestation de formation individuelle est délivrée aux participants.

Maintien des connaissances :

Recyclage des connaissances sans dépasser l'échéance des 24 mois.

Observation : tous nos exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières

Organisme de formation

SAS VITAL FORMA
47 avenue de Bir Hakeim
77350 Le mée sur Seine
Siret : 98743658100019

06 74 46 66 41
06 08 57 87 62
www.vitalforma.fr
contact@vitalforma.fr